

participer non seulement les citoyens pouvant normalement voter lors d'élections générales mais également tous les Canadiens de 18 ans et au-dessus, car ce sont ces derniers qui devront vivre le plus longtemps à l'ombre du drapeau qui sera choisi.

Or, il est intéressant de constater qu'en comité, une motion visant à un plébiscite national a été défaite par 9 voix contre 5. Il est encore plus intéressant de constater que la proposition touchant l'établissement d'un seul drapeau national a été adoptée par 14 voix contre zéro, mais apparemment un débat et des délibérations ultérieurs ont modifié la chose. Le pavillon rouge a été rejeté comme drapeau national du Canada, par 10 voix contre 4; ces 4 votes émanaient des membres conservateurs de ce comité.

Enfin, l'élimination s'est faite. Il est nécessaire de rappeler tout cela pour comprendre parfaitement le besoin d'un plébiscite. L'élimination s'est faite et je voudrais citer des extraits du rapport du comité afin d'éviter tout malentendu. Les modèles de drapeau ont été classés en deux catégories: la catégorie B, où les modèles avaient une feuille d'érable unique et la catégorie C, où les modèles compartaient l'Union Jack ou la fleur de lys ou les deux. Je cite le rapport:

A la suite d'une élimination, selon une façon de procéder acceptée de tous, il ne restait plus qu'un modèle de chaque catégorie. Chacun des derniers modèles a fait l'objet d'un scrutin et les résultats sont les suivants:

A—Le modèle à trois feuilles d'érable a été retenu par 8 voix contre 6.

B—Le modèle à une feuille d'érable a été retenu par 13 voix contre 1.

C—Le modèle reproduisant l'Union Jack et (ou) la fleur de lys a été rejeté par 9 voix contre 5.

Le comité a ensuite déterminé son choix entre le modèle à trois feuilles d'érable et celui à une seule feuille d'érable en procédant à un nouveau scrutin. Le modèle à une seule feuille d'érable a été retenu par 14 voix contre 0.

Le résultat de ce scrutin indique très clairement qu'il s'agit d'une préférence entre deux modèles dont le comité a été saisi. C'est là un passage du rapport du comité, dont la plus grande partie devra, comme nous le disons, être soumise à la population. Il a alors été proposé:

Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour décréter que le pavillon rouge du Canada peut continuer à être arboré comme symbole de l'adhésion du Canada au Commonwealth des nations et de son allégeance à la Couronne. Une modification a été proposée à l'effet de remplacer les mots «pavillon rouge du Canada» par les mots «Royal Union Flag, communément appelé l'Union Jack».

L'amendement a été adopté par 7 voix contre 2 et 5 abstentions.

Voilà l'historique exposé objectivement et impartialement par des citations du rapport du comité. Comme je l'ai dit il y a un instant, le comité a éliminé le trifolié d'abord proposé par le gouvernement, au profit du drapeau à feuille unique.

Je désire maintenant, monsieur l'Orateur, parler de la position que nous avons adoptée le 9 novembre quant à la marche à suivre après la présentation du rapport du comité. Je cite un extrait de la page 10065 du hansard en date du 9 novembre 1964:

Nous n'avons pas pu accepter de nous imposer à nous-mêmes la clôture. Mais voici ce que je pense: en ce qui concerne le débat sur le drapeau, cette opinion est celle de mon «caucus», le «caucus» du parti conservateur...

Je crois que nombre de députés tiennent à exposer leurs points de vue à ce sujet. Cela ne veut pas dire qu'ils prendront la parole plus d'une fois, mais ils ont des opinions à exprimer et ils ne veulent pas s'imposer une mesure qui aurait le caractère d'une clôture; évidemment le gouvernement peut décider dans sa sagesse de l'imposer, nous en viendrons à cette question si elle se présente. Nous estimons cependant que les Canadiens en général s'attendraient que la Chambre se prononce sur la question du plébiscite afin d'accélérer les travaux de la Chambre.

J'ai ensuite demandé que ce point de vue soit étudié. Je veux maintenant résumer notre attitude au sujet du rapport. Nous ne pouvons accepter ce qu'il recommande. Le parti du Crédit social accepte le rapport, à une ou deux exceptions près. Le parti socialiste—sa propagande comporte une feuille d'érable—l'acceptera, sauf un ou deux. Les créditistes l'accueillent à bras ouverts, parce qu'ils ne veulent rien qui représente la tradition britannique sur le drapeau de notre nation. (*Applaudissements*) Au cours des travaux de ce comité, nous avons proposé des solutions de rechange dont je parlerai tout à l'heure. Dans un esprit de compromis, nous voulions qu'il soit certain que les recommandations du comité recueillent l'appui général de tout le pays. Après que le comité eût éliminé le pavillon rouge, les représentants conservateurs ont proposé un modèle que je ne connaissais pas, sans m'en avoir informé. Je n'en savais absolument rien avant de lire dans les journaux une nouvelle communiquée par un membre de ce comité, avant même que le comité eût présenté son rapport.

**Des voix:** Quelle honte!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Les membres de notre parti, après avoir soutenu le pavillon rouge, ont présenté un drapeau composé de deux lignes rouges, l'une portant l'Union Jack et l'autre la fleur de lys avec, au centre, une feuille d'érable sur champ blanc—autrement